



**PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENTS DE GRADE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

MFC/MJ N°192-2024

Le Maire de la Ville de St Jean le Blanc,

Vu le code général de la Fonction Publique, notamment les articles L.522-26, L.522-28, L.522-29

Vu les statuts particuliers des cadres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 29/12/2023,

Vu la délibération n° DEL 2024 06 058 du 25/06/2024 modifiant le tableau des emplois,

Considérant les comptes-rendus des entretiens annuels d'évaluation de l'année 2023.

ARRÊTE :

Article 1 : le tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. BOURILLON Gérald	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe – Echelon 11

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 2 : le tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. HENRARD Alexandre	Adjoint administratif – Echelon 7

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 3 : le tableau annuel d'avancement au grade **Adjoint Territorial d'Animation Principal 1^{ère} classe** est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. BARBE Mathieu	Adjoint Territorial d'Animation Principal 2 ^{ème} classe – Echelon 9

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 4 : le tableau annuel d'avancement au grade **d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe** est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. FALOURD Michel	Adjoint Technique Territorial – Echelon 9

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 5 : le tableau annuel d'avancement au grade **d'Agent de Maîtrise Principal** est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. FOURNIER Max-Emilien	Agent Maîtrise – Echelon 9

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 6 : le tableau annuel d'avancement au grade d'**Attaché Principal** est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. PIRES Michel	Attaché territorial – Echelon 7

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Article 7 : le tableau annuel d'avancement au grade de **Puéricultrice Hors Classe** est établi comme suit au titre de l'année 2024 :

Nom et prénom	Situation actuelle : grade – échelon
1. PENOT Aurélie	Puéricultrice – Echelon 8

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

Article 8 : Le présent tableau sera transmis au Centre de Gestion du Loiret qui en assurera la publicité, en application de l'article L.522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

Le Maire certifie **exécutoire** le caractère de cet acte en application du code général des collectivités territoriales. Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
Le Maire,

Fait à ST JEAN LE BLANC,
Le 27 juin 2024
Le Maire,
Thierry CHARPENTIER



